



Dépôt : Jacques-Yves Henckes
3.2.2010

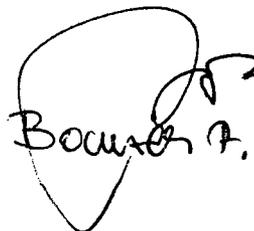
La Chambre des Députés

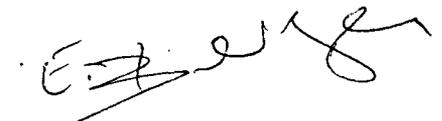
- Considérant que l'Etat ne peut ignorer dans sa gestion quotidienne les objectifs de développement durable qu'il souhaite voir prendre en compte par les entreprises et les consommateurs
- Considérant que les dépenses de fonctionnement des administrations doivent apporter une contribution significative face aux défis environnementaux et sociaux
- Considérant que ces dépenses de fonctionnement doivent être économiquement et financièrement efficaces et contribuer au soutien des éco-produits et des écotecnologies
- Considérant que les administrations doivent établir les dispositions assurant la prise en compte des objectifs d'un développement durable dans le fonctionnement des services et des établissements publics placés sous leur responsabilité
- Considérant qu'il y a partant lieu d'établir une stratégie d'optimisation des achats éco-responsables de l'Etat et des communes incluant le but de réduire les frais de fonctionnement administratifs et les coûts de construction

Demande au gouvernement

- D'élaborer une stratégie d'achat pour des achats publics durables et un mémo des administrations éco-responsables.


J.-Y. HENCKES


Bouvier A.


E. Berger


F. BODAN


R. AEGLI